

Vous avez reçu dans les cahiers de vos enfants **un questionnaire** concernant la cantine et le passage à un menu composé de 5 éléments.

Votre avis est essentiel
Prenez le temps d'y répondre.

Il sera pris en compte uniquement si 50% des parents font connaître leur réponse.

Actuellement les enfants ont un repas composé de 4 éléments. Depuis la fin de l'année 2011, une nouvelle réglementation précise la composition des menus. Il doit, notamment, y avoir un produit laitier à chaque repas. Quand il y a un dessert non lacté, il y a forcément un fromage ou un yaourt et donc pas d'entrée. Et quand il y a une entrée, il y a forcément un fromage ou un yaourt pour finir le repas.

Re-passer à 5 éléments c'est avoir un menu avec une entrée, un plat avec son accompagnement, un produit laitier et un dessert. Nous avons déjà demandé à la commission cantine de juin dernier l'étude de cette possibilité.

L'augmentation de 20 centimes concerne la facturation du repas par le prestataire à la mairie. Les parents seront impactés en fonction de leur coefficient familial.